

FICHE DE POSTE

INTITULE
Conseiller expert en santé environnementale F/H Unité départementale de l'Eure

Familles professionnelles	Santé
Codes fiches RET	TSAN000004
Correspondances RIME	FP2AFSO3
Correspondances UCANSS	NEANT
Emplois types	Conseiller expert Santé Environnement
Quotité	100 %

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI	
ETAT - Fonctionnaire	COMEX <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> Corps : Grade : Groupe RIFSEEP
Contractuel de droit public	CDI <input type="checkbox"/> CDD <input checked="" type="checkbox"/> Durée : 12 mois
Régime de protection sociale	Agent de direction <input type="checkbox"/> Praticien conseil <input type="checkbox"/> Personnel soignant <input type="checkbox"/> Cadre <input type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Informatique <input type="checkbox"/> RG <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> Niveau :

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE
AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE
<input type="checkbox"/> Cité administrative- Place Bonet - ALENCON <input type="checkbox"/> 2 Place Jean Nouzille - CAEN <input checked="" type="checkbox"/> Cité administrative, 18 bd Georges Chauvin - EVREUX <input type="checkbox"/> 31 rue Malouet - ROUEN <input type="checkbox"/> Place de la Préfecture - SAINT LO

DIRECTION	Direction de la santé publique
POLE	Pôle santé environnement

MISSIONS PRINCIPALES DE L'ARS

L'Agence Régionale de Santé a pour mission d'assurer, à l'échelon régional, le pilotage d'ensemble du système de santé. Elle est responsable de la sécurité sanitaire, des actions de prévention menées dans la région, de l'organisation de l'offre de soins en fonction des besoins de la population, y compris dans les structures d'accueil des personnes âgées ou handicapées. Elle garantit une approche cohérente et efficace des politiques de santé menées sur le territoire et favorise une plus grande fluidité du parcours de santé, pour répondre aux besoins des populations.

MISSIONS PRINCIPALES DE LA DIRECTION ET DU POLE

Au sein de la direction de la santé publique, le pôle Santé Environnement assure

- le pilotage de la politique régionale santé environnementale,
- la mise en œuvre des missions de prévention et gestion des risques sanitaires liés à l'environnement,
- la promotion d'un environnement favorable à la santé,
- le développement d'actions d'éducation en santé liées à l'environnement.

Le pôle santé environnement (SE) est composé de :

- **quatre unités fonctionnelles** (UF) correspondant aux trois grandes missions Santé environnement. Ces unités pilotent et mettent en œuvre la politique régionale santé environnement chacune dans leur domaine d'intervention :
 - eau et santé,
 - environnement intérieur et santé en distinguant d'une part l'habitat et d'autre part les établissements recevant du public,
 - environnement extérieur et santé ;
- **cinq unités départementales** (une par délégation départementale) chargées de décliner et mettre en œuvre au niveau territorial de façon opérationnelle les orientations en santé environnement de l'ARS ;
- **deux missions transversales** assurant d'une part l'interface avec les autres pôles de la direction de santé publique et la mission inspection-contrôle et d'autre part la coordination et le soutien des activités réalisées par les unités fonctionnelles et les unités départementales dans le domaine de la promotion de la santé et de la veille et sécurité sanitaire.

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes encadrées : 4

Le conseiller expert, en tant que responsable de la cellule « Espace eau santé » assure l'encadrement des techniciens sanitaires et la supervision de l'ensemble des dossiers traités dans le domaine de compétence de la cellule. Il participe, sur les dossiers traités en propre, à l'activité de la cellule.

Missions et activités principales du poste :

Au sein de l'unité départementale santé-environnement de l'Eure et de l'unité fonctionnelle « eau et santé » et dans le cadre des missions transversales :

- Participe, dans le domaine « eau potable » à l'élaboration des orientations et des éléments de planification, et au pilotage de leur mise en œuvre ;
- Participe à la définition des orientations stratégiques et à leur traduction en plans d'action.

Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine :

- Organisation et suivi du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine dans l'Eure
- Organisation du contrôle sanitaire (programmes, relations avec les partenaires – Laboratoires, exploitants,
- Suivi et mise en œuvre du marché public relatif aux prestations de prélèvements et analyses, facturation des prélèvements,
- Gestion des non conformités, des situations d'urgence et des pollutions accidentelles liées à la protection de la ressource en eau,
- Réalisation des bilans et documents de communication sur la qualité de l'eau (rapports annuels, bilans factures),
- Instruction et suivi des procédures de dérogation aux limites de qualité,
- Instruction des procédures d'autorisation de mise en service de nouveaux captages, captages d'entreprises agroalimentaires, captages d'eaux embouteillée, nouveaux traitements,
- Gestion des plaintes et des demandes d'information relatives à la ressource en eau,
- Participation aux actions de sensibilisation sur la problématique liée à l'Alimentation Eau Potable (AEP).

Protection des captages :

- Sensibilisation et accompagnement des collectivités aux obligations réglementaires de protection des captages AEP (relance des procédures, réunions préparatoires aux dossiers de Déclaration d'Utilité Publique)
- Instruction des procédures de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) concernant les périmètres de protection des captages d'eau potable (enquête interservices, avis ARS, arrêté préfectoral, rapport au CODERST)
- Vérification de la mise en œuvre des arrêtés de DUP des captages d'eau potable (organisation des contrôles et de leurs suites)
- Participation à différentes commissions (CLE, SAGE...) et aux réunions de suivi des études BAC, études de sécurisation et schémas directeurs.

Contribution aux travaux de la mission interservices de l'eau de l'Eure :

- Participation aux comités pléniers
- Animation du groupe de travail eau potable de la Mission Inter-Service de l'Eau et de la Nature 27 (6 à 8 réunions / an)

Systemes d'information géographique :

- Actualisation des données SIG sur l'eau (périmètres de protection, captages, unités de distribution)
- Mise à disposition des données aux partenaires institutionnels
- Alimentation des données du site internet de l'ARS sur les périmètres de protection

Systemes d'information en santé environnementale :

- Animation du groupe de travail régional « qualité des données »
- Participation aux GT nationaux (qualité des données, projet Aqua SISE, relation BRGM)

Activités annexes :

- Désignation des hydrogéologues agréés pour la Seine-Maritime et l'Eure.
- Appui aux autres Délégations Départementales sur le domaine « eaux embouteillées » (le cas échéant)
- Assure la suppléance des autres conseillers experts ou du responsable de l'unité départementale en cas de besoin
- Traite en cas de nécessité des dossiers urgents en dehors du domaine d'activité dans la limite de ses connaissances
- Participe au système d'astreinte de l'ARS
- Participe aux cellules d'urgence et de crise

Interlocuteurs et partenaires :

- Equipe Unité fonctionnelle eau et santé et coordonnateurs de missions transversales Santé Environnement, pôle Veille et Sécurité Sanitaire

- Services et Institutions publiques de l'Etat dans le domaine de l'eau (MISEN, DDTM, DREAL, Agence de l'eau)
- Collectivités (Conseil Départemental de l'Eure, mairies, structures intercommunales)
- Autres (Délégués de services publics, Chambre d'agriculture, hydrogéologues agréés, laboratoires agréés, particuliers)

Liens hiérarchiques :

- Poste placé sous l'autorité hiérarchique du responsable de l'unité départementale santé environnement de l'Eure (UD-SE 27)

Spécificités du poste / contraintes :

- Disponibilité,
- Respect du code de déontologie,
- Travail collectif et relationnel,
- Déplacements dans et hors région
- Télétravail en contexte COVID
- Déclaration publique d'intérêt (DPI)

COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

Il s'agit ici des compétences requises sur le poste et non des compétences acquises de l'agent

Expert : domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – Capacité à former et/ou à d'être tuteur. La notion d'expert est ici distincte des certifications ou agréments attribués par les ministères dans l'exercice de certaines fonctions spécifiques.

Maîtrise : connaissances approfondies – Capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

Pratique : connaissances générales – Capacité à traiter de façon autonome les situations courantes ;

Initié : connaissances élémentaires, notions – capacité à faire mais en étant tutoré ;

Connaissances : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Environnement institutionnel et administratif : organisation, missions et fonctionnement du service	X			
Connaissances multidisciplinaires dans le domaine Santé Environnement		X		
Connaissances santé publique et problématiques de santé		X		
Connaissances techniques réglementaires pédagogiques afférentes au domaine d'intervention		X		
Réglementation spécifique dans le domaine de l'environnement		X		
Référentiels et bonnes pratiques Méthodologie de contrôle et d'inspection		X		
Processus et circuits de prise de décision (y compris ceux de l'Union Européenne)	X			
Domaines techniques, économiques et enjeux liés au secteur	X			

Savoir-faire : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Capacité de synthèse et d'analyse dans des dossiers complexes		x		
Animation d'équipe		x		
Travailler en mode projet		x		
Discerner les enjeux, anticiper et prendre des initiatives dans des domaines sensibles et dans l'urgence		x		
Concevoir et proposer des solutions innovantes et durables ainsi que les préalables à leur mise en œuvre		x		
Optimiser l'utilisation des ressources au regard d'une problématique donnée		x		
Assurer la compréhension des situations à risques et des décisions auprès des décideurs et de la population		x		

Savoir-être : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Sens du service public		X		
Avoir le sens de l'écoute et du dialogue		X		
Avoir le sens de la pédagogie (conseiller à l'écrit et à l'oral dans des délais contraints)		X		
Témoigner d'une indépendance d'esprit et de jugement		X		
Savoir déléguer		X		
Faire preuve de réserve et de discrétion professionnelle		X		
Savoir représenter l'institution avec rigueur, professionnalisme et le sens des responsabilités.		X		

CONTACTS

Pôle Développement RH
02.32.18.31.42 / 02.32.18.26.61/02.32.18.31.57.
ARS-NORMANDIE-CANDIDATURE@ars.sante.fr

DATE D'ECHEANCE

**Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser pour le 8 décembre 2020 au plus tard
au pôle Développement RH - E-mail : ARS-NORMANDIE-CANDIDATURE@ars.sante.fr**